

Horlogerie

Dureté des pièces en acier de la montre

E : Horology — Hardness of steel parts of the watch

D : Uhrenindustrie — Härte der Stahlteile von Uhren

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 20 février 1995 pour prendre effet le 20 mars 1995.

Remplace la norme enregistrée de même indice, de décembre 1970.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux sur le sujet.

Analyse

Le présent document fixe les limites de dureté des pièces en acier de la montre.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : horlogerie, montre, spécification, élément, produit en métal, acier, dureté Vickers.

Modifications

Par rapport à la précédente édition, les modifications portent sur la mise à jour des règles de présentation des normes, ainsi que sur le changement de statut de norme enregistrée en norme homologuée.

Corrections

